

# Les leçons d'une année d'élections

Les législatives, en juin, ont participé à un renouvellement des visages et une reconfiguration des forces politiques. En 2023, la nouveauté sera-t-elle au rendez-vous des sénatoriales ?

Dimitri Crozet

dimitri.crozet@centrefrance.com

L'année 2022 a fait émerger, ou a confirmé, de nouvelles figures politiques dans le Loiret. Député depuis 2022, Jean-Pierre Door (LR) a passé la main. Marianne Dubois, élue depuis onze ans à l'Assemblée nationale, en a fait de même. Mais leurs dauphins désignés ont échoué.

**La majorité a fait mieux que sauver les meubles.** Trois députés Renaissance (ex-LREM) dans le Loiret : le 19 juin au soir, le bilan paraissait presque inespéré pour le parti de la majorité sortante, mis en difficulté à l'échelle nationale. Stéphanie Rist et Caroline Janvier ont été réélues dans les première et deuxième circonscriptions ; elles ont été rejointes par Anthony Brosse, premier adjoint au maire à Pithiviers, élu dans la troisième circonscription.

L'allié Richard Ramos, membre du MoDem, a lui aussi réussi à conserver son siège assez facilement (57 %) dans la sixième, devant un candidat Nupes, Olivier Hicter.

**Le RN à l'Assemblée, frictions à Montargis.** Ce fut le



**ÉLUS.** De nouveaux visages ont émergé dans le Loiret à la faveur des élections législatives, tels Mathilde Paris et Thomas Ménagé, nouveaux députés RN (en haut à droite). Caroline Janvier et Stéphanie Rist (en haut à gauche, avec Anthony Brosse) ont conservé leur siège, tout comme Richard Ramos. En 2023, place aux sénatoriales. PHOTOS D'ARCHIVES

grand enseignement de cette cuvée 2022 des élections législatives : pour la première fois, deux députés du Rassemblement national ont été élus dans le Loiret. Dans la quatrième circonscription, Thomas Ménagé a obtenu 63,36 % des voix, face à Bruno Notin (Nupes/PCF). Il est, depuis, devenu porte-parole du groupe parlementaire à l'Assemblée nationale.

Depuis, il y a un conflit frontal avec le maire LR de Montargis, Benoit Digeon, qui a ainsi refusé d'inviter le député à la cérémonie du 11 Novembre, malgré les demandes de la préfecture. « Jamais, la mairie de Montargis n'invitera Thomas Ménagé. Jamais. Ils peuvent tous m'appeler, ça ne changera rien », insistait-il, en novembre.

Dans la cinquième, celle

du Giennois, Mathilde Paris l'a emporté avec 52,22 % des voix, face à Carine Barbier (Ensemble/MoDem). Le parti a même frôlé le triplé, puisque dans la circonscription de Pithiviers, son candidat Valentin Manent ne s'est incliné que de... onze voix face à Anthony Brosse.

**Une participation qui reste faible.** Les électeurs ne se sont pas rués vers les ur-

nes pour ces élections législatives. Le Loiret, avec 47,5 % de participation, est dans la moyenne nationale. Cela constitue cependant un progrès par rapport à 2017 : pour les élections législatives, 43,91 % des électeurs s'étaient alors déplacés. Baisse de la participation, en revanche pour l'élection présidentielle, avec 74,70 % de participation

au second tour, contre 77,10 % cinq ans auparavant.

**Les sénatoriales en approche.** En 2023, ce sont les élections sénatoriales qui apporteront un peu de renouvellement : Jean-Noël Cardoux (LR) et Jean-Pierre Sueur (PS) ont annoncé qu'ils ne se représenteraient pas.

Hugues Saury (LR) sera, en revanche, candidat à sa réélection, avec sur sa liste Pauline Martin, maire LR de Meung-sur-Loire et présidente de l'association des maires du Loiret ; et Francis Cammal, le maire DVD de Gien, qui avait pourtant pris l'engagement de ne pas briguer de mandat national. Ce que l'opposition giennoise n'a pas manqué de lui rappeler, cette semaine, lors du conseil municipal.

Les candidats des autres mouvements politiques ne sont, eux, pas encore connus. ■

## DES RECOURS

**En cours.** Valentin Manent (RN), dans la circonscription de Pithiviers, a déposé un recours après sa courte défaite aux législatives en juin. Jean-Michel Blanquer (Renaissance), battu au premier tour dans le Montargis, a aussi déposé un recours. Dans les deux cas, la décision du Conseil constitutionnel n'a pas encore été rendue.